



Permanences amende Covid

28 mai 2020

PERMANENCES AMENDES COVID

C'est où ?

PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL D'ABORD ET ENSUITE À LA SALLE SAINT BRUNO, 9 RUE SAINT BRUNO - 75018 PARIS

Et quand ?

LES VENDREDIS DE 15H À 16H30

Pour faire quoi ?

AVOIR DES CONSEILS, ÊTRE ORIENTÉ·E POUR FAIRE DES RECOURS OU POUR DEMANDER DES ÉCHÉANCES EN CAS D'AMENDES REÇUES DU FAIT DES DISPOSITIFS SPÉCIAUX URGENCE COVID (AUTORISATION DE CIRCULER PENDANT LE CONFINEMENT, AUTORISATION DE PRENDRE LES TRANSPORTS, PORT DU MASQUE DANS LES TRANSPORTS, ETC.).



VOUS POUVEZ ÊTRE CONCERNÉ·E·S SI

Vous avez reçu un avis de contravention par courrier ou mail

VOUS AVEZ ÉTÉ VERBALISÉ·E PAR UN AGENT ET VOUS AVEZ REÇU ENSUITE UN COURRIER POUR PAYER UNE AMENDE DE 135€.

Vous n'avez pas encore réglé la contravention

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ, VOUS NE POUVEZ PLUS CONTESTER OU DEMANDER UNE REMISE.

Vous souhaitez contester la contravention

CAR, PAR EXEMPLE, VOUS PENSEZ QUE LES FORCES DE L'ORDRE ONT FAIT UNE ERREUR D'APPRÉCIATION DE VOTRE SITUATION.

Vous souhaitez demander une remise

CAR VOUS AVEZ DE FAIBLES REVENUS.

ALORS CONTACTEZ-NOUS
07 58 50 51 01
CONFINEMENT@OUVATON.ORG

La LDH Paris 18 crée, avec notamment des bénévoles des Brigades de Solidarité Populaire, une nouvelle permanence spéciale Amende Covid.

PERMANENCES AMENDES COVID

C'est où ?

PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL D'ABORD ET ENSUITE À LA SALLE SAINT BRUNO, 9 RUE SAINT BRUNO - 75018 PARIS

Et quand ?

LES VENDREDIS DE 15H À 16H30

Pour faire quoi ?

AVOIR DES CONSEILS, ÊTRE ORIENTÉ·E POUR FAIRE DES RECOURS OU POUR DEMANDER DES ÉCHÉANCES EN CAS D'AMENDES REÇUES DU FAIT DES DISPOSITIFS SPÉCIAUX URGENCE COVID (AUTORISATION DE CIRCULER PENDANT LE CONFINEMENT, AUTORISATION DE PRENDRE LES TRANSPORTS, PORT DU MASQUE DANS LES TRANSPORTS, ETC.).



VOUS POUVEZ ÊTRE CONCERNÉ·E·S SI

Vous avez reçu un avis de contravention par courrier ou mail

VOUS AVEZ ÉTÉ VERBALISÉ·E PAR UN AGENT ET VOUS AVEZ REÇU ENSUITE UN COURRIER POUR PAYER UNE AMENDE DE 135€.

Vous n'avez pas encore réglé la contravention

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ, VOUS NE POUVEZ PLUS CONTESTER OU DEMANDER UNE REMISE.

Vous souhaitez contester la contravention

CAR, PAR EXEMPLE, VOUS PENSEZ QUE LES FORCES DE L'ORDRE ONT FAIT UNE ERREUR D'APPRÉCIATION DE VOTRE SITUATION.

Vous souhaitez demander une remise

CAR VOUS AVEZ DE FAIBLES REVENUS.

ALORS CONTACTEZ-NOUS
07 58 50 51 01
CONFINEMENT@OUVATON.ORG

- Emplacement :

Accueil > A la une > Actualités >

- Adresse de cet article : <https://gouttedor-et-vous.org/Permanences-amende-Covid>